

LISTE DE PRIX

Granulats | Bétons | Recyclage

Carouge, Vernier, Sézegnin

Valable dès le 1^{er} novembre 2022



SOMMAIRE

SITES ET CONTACTS	3
--------------------------	----------

SITES ET CONTACTS	4
--------------------------	----------

LISTE DE PRIX BÉTON	5
----------------------------	----------

BÉTONS DURABLES	6
------------------------	----------

Evopact et EvopactPLUS bétons	6
Bétons durables non normés	6

BÉTONS DE PERFORMANCE	7
------------------------------	----------

Selfpact – Le béton autocompactant	7
Shotpact – Le béton projeté	7
Lightpact – Le béton léger et isolant	7

BÉTONS CLASSIQUES	8
--------------------------	----------

Bétons à propriétés spécifiées	8
Bétons pour pieux forés	8

AUTRES BÉTONS ET MORTIERS	9
----------------------------------	----------

Bétons non normés	9
Mortiers non normés	10

SUPPLÉMENTS DE PRIX BÉTONS	11
-----------------------------------	-----------

SURCHARGE CO₂	12
---------------------------------	-----------

POMPES À BÉTON	13
-----------------------	-----------

SERVICES DE LABORATOIRE BÉTON ET GRANULATS	14
---	-----------

LISTE DE PRIX GRANULATS	15
--------------------------------	-----------

GRANULATS	16
------------------	-----------

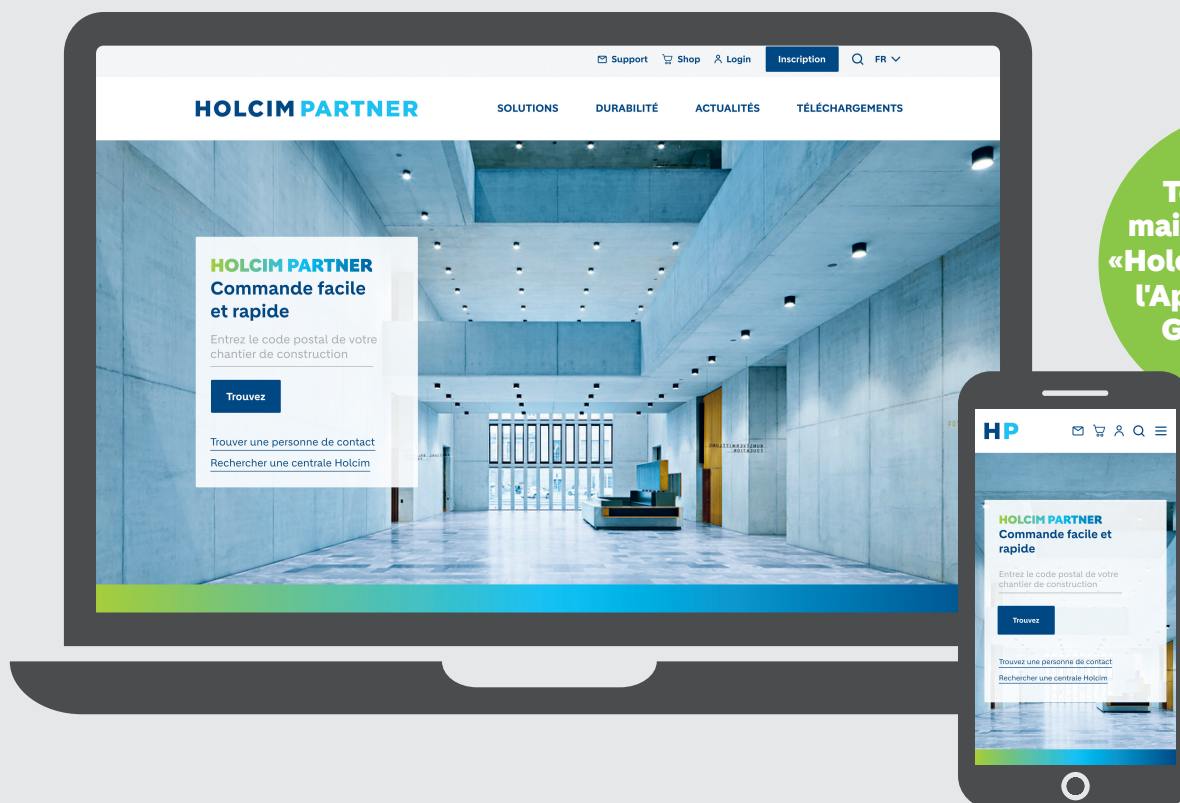
Granulats pour bétons	16
Granulats pour mélanges hydrocarbonés	16
Granulats non normés	16

SUPPLÉMENTS DE PRIX GRANULATS	17
--------------------------------------	-----------

LIST DE PRIX RECYLAGE ET TRANSPORT	18
---	-----------

ACCEPTATION DES MATÉRIAUX	19
----------------------------------	-----------

TARIFS ET SUPPLÉMENTS DE PRIX TRANSPORTS	20
---	-----------



HOLCIM PARTNER TU CLIQUES, NOUS LIVRONS

24/7 – à partir de n'importe quel appareil

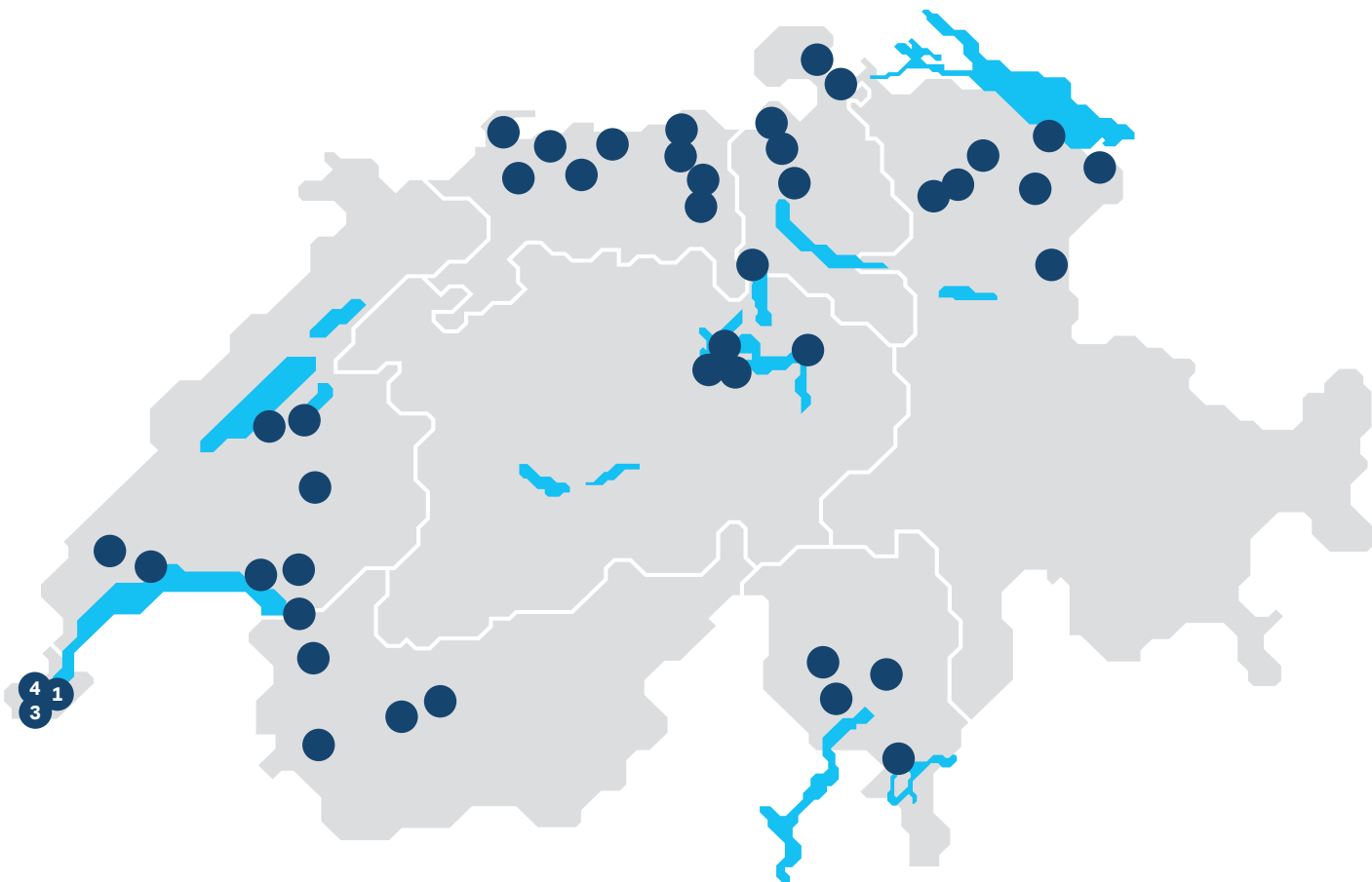
- ☒ Commandez rapidement et facilement
- ☒ Accès numérique à tous les documents
- ☒ Signez électroniquement
- ☒ Suivez vos commandes et les véhicules

Si vous avez d'autres questions ou besoin d'aide, veuillez contacter notre équipe d'assistance: digital-support-che@holcim.com



Informations sur les produits et applications sont disponibles sur holcimpartner.ch

SITES ET CONTACTS



CENTRALES GENÈVE

- | | | |
|--|--|---|
| 1 Carouge Bétons
Holcim Granulats et Bétons SA
Rte des Jeunes 85
1227 Carouge | 2 Vernier Bétons
Holcim Granulats et Bétons SA
Rte de Vernier 140
1214 Vernier | 3 Sézegnin Granulats
Holcim Granulats et Bétons
SA Rte de Sézegnin
1285 Athénaz (Avusy)
+41 79 772 46 06 |
| 4 Satigny Administration
Holcim Granulats et Bétons
Chemin de la Vieille-Ecole 12
1242 Satigny | | |

VOS CONTACTS



Conseils et ventes

Bétons et granulats

+41 58 850 05 00

adm-satigny-che@holcim.com



Commandes et transports

Bétons

+41 58 850 90 89



Commandes et transports

Granulats

+41 58 850 06 24



YANN VERBOUX

Responsable des ventes Genève

+41 79 435 42 38

yann.verboix@holcim.com



ROMAIN ROGER

Directeur de marché Genève

+41 79 306 41 09

romain.roger@holcim.com



JEAN-PIERRE ALLEGRET

Vente technique Genève

+41 79 930 54 28

jean-pierre.allegret@holcim.com

LISTE DE PRIX BÉTON

BÉTONS DURABLES

Evopact et EvopactPLUS bétons à propriétés spécifiées selon norme SN EN 206

Désignation de produit	Granulats	Classe de module d'élasticité	Résistance à la compression	Consistance	Grain max Dmax [mm]	Remarques	Prix départ centrale [CHF/m³]	Surcharge CO ₂ [CHF/m³]
Sorte A – XC1, XC2								
Δ A105EVO	Primaire		C20/25	C3	32	Evopact A, pompable	214.00	2.40
C2A101EVO	RC-C25	E25	C25/30	C3	32	EvopactPLUS A, s.d.	221.00	2.40
A101EVO	Primaire		C25/30	C3	32	Evopact A, pompable	217.00	2.40
A153EVO	Primaire		C25/30	C3	16	Evopact A, pompable	229.00	2.40
Sorte B – XC3								
Δ C2B201EVO	RC-C25	E25	C25/30	C3	32	EvopactPLUS B, s.d.	226.00	2.40
Δ B201EVO	Primaire		C25/30	C3	32	Evopact B, pompable	223.00	2.40
B251EVO	Primaire		C25/30	C3	16	Evopact B, pompable	232.00	2.40
Sorte C – XC4, XF1								
Δ C2C301EVO	RC-C25	E30	C30/37	C3	32	EvopactPLUS C, s.d.	235.00	2.40

Bétons durables non normés

Désignation de produit	Dosage en ciment [kg/m³]	Granularité [mm]	Consistance indicative	Remarques	Prix départ centrale [CHF/m³]	Surcharge CO ₂ [CHF/m³]
Bétons à base de granulats recyclés (BDR Martigny)						
ZB67 0-22	150	0/22	C1	ferme, 100 % 0/22 recyclé	181.00	1.20
ZB73 0-22	200	0/22	C1	ferme, 100 % 0/22 recyclé	190.00	1.60
ZB121	150	0/32	C1	ferme, 80 % 0/22 recyclé	179.00	1.20
ZB127	200	0/32	C1	ferme, 80 % 0/22 recyclé	187.00	1.60
ZB147	325	0/32	C3	molle, pompable	223.00	2.60
ZB150	350	0/32	C3	molle, pompable	229.00	2.80

Δ Sorte de béton sur la base de SN EN 206.

BÉTONS DE PERFORMANCE

Selfpact – Le béton autocompactant selon norme SN EN 206

Désignation de produit	Résistance à la compression	Con-sistance	Grain max Dmax [mm]	Classe d'exposition	Remarques	Prix départ centrale [CHF/m³]	Surcharge CO ₂ [CHF/m³]
Selfpact 2							
3732CL	C30/37	SF2	32	XC4, XF1		258.00	4.00
3716CL	C30/37	SF2	16	XC4, XF1		264.00	4.00
3708CL	C30/37	SF2	8	XC4, XF1		280.00	4.00
4516CL	C35/45	SF2	16	XC4, XF1		277.00	4.00

Autres Selfpact sur demande

Shotpact – Le béton projeté

Désignation de produit	Résistance à la compression	Con-sistance	Grain max Dmax [mm]	Classe d'exposition	Remarques	Prix départ centrale [CHF/m³]	Surcharge CO ₂ [CHF/m³]
Shotpact à composition prescrite							
ZH3	350		8		sec, granulats 1000 l	237.00	3.80
ZH5	400		8		sec, granulats 1000 l	246.00	3.80
ZG7	450	F4	8		humide	256.00	3.80

Lightpact – Le béton léger et isolant

Désignation de produit	Résistance à la compression [valeur moyenne indicative N/mm²]	Con-sistance indicative	Grain max Dmax [mm]	Dossage en ciment [kg/m³]	Masse vo-lumique sèche indicative [kg/m³]	Remarques	Prix départ centrale [CHF/m³]	Surcharge CO ₂ [CHF/m³]
Lightpact à composition prescrite								
LE900	2	C3	4	400	900	Ecographite (pompable)	378.00	3.40
LE1200	4	C3	4	400	1200	Ecographite (pompable)	367.00	3.40
LE1500	7	C3	4	400	1500	Ecographite (pompable)	356.00	3.40

Autres Lightpact sur demande

BÉTONS CLASSIQUES

Bétons à propriétés spécifiées selon norme SN EN 206

Désignation de produit	Résistance à la compression	Consistance	Grain max D _{max} [mm]	Remarques	Prix départ centrale [CHF/m³]	Surcharge CO ₂ [CHF/m³]
Sorte A – XC1, XC2						
Δ A105	C20/25	C3	32	pompable	212.00	3.00
A101	C25/30	C3	32	pompable	215.00	3.00
A108	C25/30	F4	32	pompable	217.00	3.00
A153	C25/30	C3	16	pompable	227.00	3.00
Sorte B – XC3						
Δ B201	C25/30	C3	32	pompable	221.00	3.00
B251	C25/30	C3	16	pompable	230.00	3.00
B206	C30/37	C3	32	pompable	226.00	3.00
Sorte C – XC4, XF1						
C301	C30/37	C3	32	pompable	229.00	3.00
C310	C30/37	F4	32	pompable	234.00	3.00
C351	C30/37	C3	16	pompable	242.00	3.00
C357	C30/37	F4	16	pompable	246.00	3.00
Sorte D (T1) – XC4, XD1, XF2, XF3						
Δ D401TL	C25/30	C3	32	3.0% air, pompable	236.00	3.20
Sorte G (T4) – XC4, XD3, XF4 (avec air entrainé)						
Δ G701TL	C30/37	C3	32	3.0% air, pompable	252.00	3.20
G751TL	C30/37	C3	16	3.5% air, pompable	264.00	3.20
Sorte G (T4) – XC4, XD3, XF4 résistant gel-sel selon essai alternatif TFB (sans air entrainé)						
Δ G701TN	C30/37	C3	32	pompable	247.00	3.20
G751TN	C30/37	C3	16	pompable	259.00	3.20
Sorte X – XA2s, XC4, XD3 (avec agressions sulfates, CH)						
■ CPX4	C30/37	C3	32	pompable	267.00	3.20

Produit disponible à la centrale: ■ Vernier

Δ Sorte de béton sur la base de SN EN 206.

Bétons pour pieux forés selon norme SN EN 206

Désignation de produit	Résistance à la compression	Consistance	Grain max D _{max} [mm]	Classe d'exposition	Prix départ centrale [CHF/m³]	Surcharge CO ₂ [CHF/m³]
Sorte A – XC1, XC2						
IC01	C30/37	F5	32	XC4, XD1, XF1	252.00	3.80
IS01	C30/37	F5	32	XA2s, XC4, XD2a (CH)	274.00	3.80

AUTRES BÉTONS ET MORTIERS

Bétons non normés

Désignation de produit	Dosage en ciment [kg/m³]	Granularité [mm]	Consistance indicative	Remarques	Prix départ centrale [CHF/m³]	Surcharge CO ₂ [CHF/m³]
Bétons						
ZN13	150	0/16	C1	ferme	189.00	1.20
ZN19	200	0/16	C1	ferme	197.00	1.60
ZN28	250	0/16	C1	ferme	206.00	2.00
ZN35	300	0/16	C2	plastique	215.00	2.40
ZN38	325	0/16	C2	plastique	220.00	2.60
ZN41	350	0/16	C2	plastique	224.00	2.80
ZN44	375	0/16	C2	plastique	228.00	3.00
ZN48	400	0/16	C3	molle	233.00	3.20
ZN67	150	0/32	C1	ferme	182.00	1.20
ZN73	200	0/32	C1	ferme	191.00	1.60
ZN82	250	0/32	C1	ferme	195.00	2.00
ZN90	300	0/32	C3	molle	203.00	2.40
ZN93	325	0/32	C3	molle	210.00	2.60
ZN95	350	0/32	C2	plastique	212.00	2.80
ZN220	375	0/32	F4	très molle, parois moulées	227.00	3.00
ZN221	400	0/32	F4	très molle, parois moulées	232.00	3.20
Bétons drainants, caverneux						
ZS6	150	4/8	C1	ferme	191.00	1.20
ZS8	200	4/8	C1	ferme	200.00	1.60
ZS11	250	4/8	C1	ferme	208.00	2.00
ZS19	150	8/16	C1	ferme	178.00	1.20
ZS21	200	8/16	C1	ferme	186.00	1.60
ZS24	250	8/16	C1	ferme	195.00	2.00
ZS32	150	16/32	C1	ferme	175.00	1.20
ZS34	200	16/32	C1	ferme	184.00	1.60
ZS37	250	16/32	C1	ferme	193.00	2.00

Motiers non normés

Désignation de produit	Dosage en ciment [kg/m³]	Granularité [mm]	Consistance indicative	Remarques	Prix départ centrale [CHF/m³]	Surcharge CO ₂ [CHF/m³]
Motiers						
MN5	200	0/4	C0	raide	211.00	1.60
MN7	250	0/4	C0	raide	220.00	2.00
MN9	300	0/4	C0	raide	228.00	2.40
MN10	325	0/4	C0	raide	233.00	2.60
MN11	350	0/4	C0	raide	237.00	2.80
MN12	375	0/4	C0	raide	242.00	3.00
MN13	400	0/4	C0	raide	246.00	3.20
MN14	425	0/4	C0	raide	251.00	3.40
MN15	450	0/4	C0	raide	255.00	3.60
MN26	200	0/8	C0	raide	206.00	1.60
MN28	250	0/8	C0	raide	215.00	2.00
MN30	300	0/8	C0	raide	224.00	2.40
MN31	325	0/8	C0	raide	228.00	2.60
MN32	350	0/8	C0	raide	233.00	2.80
MN33	375	0/8	C0	raide	237.00	3.00
MN34	400	0/8	C0	raide	242.00	3.20
MN35	425	0/8	C0	raide	246.00	3.40
MN36	450	0/8	C0	raide	251.00	3.60

SUPPLÉMENTS DE PRIX BÉTONS

Suppléments produit

Adjuvants	Tarif des adjuvants facturés séparément. Un retardement de prise particulièrement important nécessite des essais préliminaires.	
	VZ Retardateur de prise	3.75 CHF par kg
	FS Antigél	3.20 CHF par kg
	FM Fluidifiant	4.30 CHF par kg
	Incorporation d'ajouts ou d'additions fournis par le client	10.00 CHF par chargement
Supplément hiver	généralement à partir du 1er décembre jusqu'à fin février* 3.80 CHF/m ³ .	
Supplément pour gâchages inférieurs	Les gâchages inférieurs à 0.5 m ³ sont soumises à un supplément de CHF 20.00 par chargement	
Retour du béton	Pour la reprise et l'élimination du béton frais, nous facturons 50.00 CHF/m ³ . La quantité minimale correspond à 1 m ³ .	
Remplacement du type de ciment	Un remplacement du ciment à la demande du client entraîne un supplément de prix. Livraisons généralement sur demande, car toutes les usines ne sont pas en stock.	
Surcharge CO₂	Les suppléments CO ₂ sont indiqués pour chaque produit (sous réserve d'adaptation à tout moment).	

* En dehors de ces dates, le chauffage sera facturé si la température extérieure est au-dessous de 5° C.

Suppléments production

Production hors des heures d'ouverture	Fabrications hors des heures d'ouverture le soir dès 17 h, la nuit jusqu'à 6 h et week-end:	
	Ouverture de centrale	2'000.00 par ouverture
	Majoration fabrication	20.00 par m ³
	Majoration transport	20.00 par m ³
Fabrication béton spéciaux	Fabrication béton spéciaux	
	Nettoyage suite à fabrication de bétons spéciaux avec additions tels que bétons teintés, légers et fibrés	10.00 par m ³

Suppléments transport

Autorisations	Les autorisations spéciales, les autorisations de conduite de nuit, les autorisations de week-end sont indiquées et facturées séparément (min. 100.00 CHF par véhicule).	
Heure de déchargement	Les prix de transport au m ³ incluent 20 minutes de déchargement jusqu'à 7,9 m ³ et incluent 30 minutes de déchargements dès 8 m ³ .	
Annulation de commandes	En cas d'annulation de commandes le jour de la livraison, nous nous réservons le droit de facturer une indemnité forfaitaire de transport.	
Livraisons minimum	Les prix au m ³ s'entendent pour des livraisons de 6 m ³ au minimum.	

Conditions générales

Conditions générales	En outre, les "Conditions générales pour le béton" de Holcim ainsi que les "Conditions générales pour la vente de gravier, de sable, de gravillons et d'autres matériaux de construction" sont applicables et peuvent être consultées sur : www.holcim.ch ou www.holcimpartner.ch . Nous nous réservons le droit de modifier l'assortiment à tout moment. Nous nous réservons également le droit de modifier les prix à tout moment, conformément aux conditions générales de vente.	
-----------------------------	---	--

SURCHARGE CO₂

Le changement climatique est l'un des plus grands défis à l'échelle mondiale. Lors de la Conférence sur le climat qui s'est tenue fin 2015 à Paris, un nouvel accord, qui engage tous les États à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, a été adopté pour la période après 2020. L'objectif est de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. Cembureau, l'association de l'industrie européenne du ciment, est consciente de sa responsabilité à cet égard et a élaboré une feuille de route, avec des objectifs intermédiaires. Pour notre avenir, cela signifie que nous devons identifier, tout au long de la chaîne de création de valeur du ciment et du béton, des moyens permettant d'assurer d'ici 2050 une production neutre en CO₂.

L'Union Européenne a introduit dès 2005 le système communautaire d'échange de quotas d'émission (SEQE-UE), auquel la Suisse sera soumise à partir de 2021. Ici, les certificats d'émission requis pour chaque tonne de CO₂ libérée sont librement négociés sur le marché. Holcim a été la première entreprise au monde de matériaux de construction à signer l'initiative dite « Business Ambition for 1.5°C » et s'est ainsi engagée à mettre en application la formulation des objectifs scientifiques de l'initiative « Science Based Targets » (SBTi).

Avec cette promesse de « Net-Zero », Holcim souligne son rôle de leader dans la construction durable et pose les jalons d'une fourniture à ses clients de matériaux de construction durables et innovants à l'avenir.

L'objectif du système d'échange de quotas d'émission (SEQE) de l'Union Européenne est de réduire les émissions de CO₂ d'au moins 40% d'ici 2030 par rapport à 1990. Les cimenteries sont tenues d'y participer, mais cela leur permet de se voir attribuer gratuitement des droits d'émission partiels. En Suisse, cette répartition est effectuée par le Conseil fédéral sur la base de la loi sur le CO₂ de septembre 2020, qui se fonde elle-même sur les exigences de l'UE. La quantité totale de quotas d'émission disponibles sera réduite chaque année à partir de 2021, la quantité manquante respective de quotas devant être achetée. Pour 2022, la réduction de l'allocation gratuite est d'environ 2,2%; la Commission européenne en-visionne actuellement de porter ce facteur à 4,2% à partir de 2022 dans le cadre du paquet «Fit for 55». En raison de la pénurie continue de certificats, les prix des certificats CO₂ ont massivement augmenté et une nouvelle hausse est attendue.

Notre but est de continuer à réduire nos émissions de CO₂ dans l'intérêt du développement durable à l'échelle mondiale et de celui de nos clients, et de limiter autant que possible les coûts qui y sont liés. Quand cela est nécessaire, nous misons sur des primes conformes au principe pollueur-payeur selon l'intensité des émissions de CO₂ des différents types de béton en fonction de la teneur en ciment et du type de ciment utilisé. Ces surcharges sont les suivantes:

Type de béton	Surcharge CO ₂ CHF/m ³
Bâtiment NPK A - C	3.00
Génie civil NPK D (T1) - G (T4)	3.20
Pieux forés et parois diaphragmes P1 - P4	3.80
Non normé	0.20 par 25 kg du ciment
Mortier	0.20 par 25 kg du ciment

Bétons à teneur réduite en CO₂ avec moins de surcoût

Type de béton	Surcharge CO ₂ CHF/m ³
Evopact NPK A - C	2.40
EvopactPLUS NPK A - C	2.40
EvopactZERO NPK A - C	0.00 (CO ₂ déjà compensé par le projet de protection du climat)

Les services environnementaux, la conservation des ressources naturelles et la réduction des émissions de gaz à effet de serre font partie de notre stratégie d'entreprise. Cela nous permet également de maintenir les coûts engendrés par la taxe sur le CO₂ aussi bas que possible. Nous investissons sciemment dans des innovations et des améliorations continues de la production, ce qui réduit également l'impact financier pour nos clients. Par exemple, nos bétons Evopact sont produits avec Susteno, le premier et le seul ciment en Europe qui économise les ressources et dans lequel des granulats mélangés provenant de sites de démolition sont utilisés comme additif. Cela permet à Holcim de fermer complètement le cycle des matériaux de construction, car ce matériau fin ne peut pas être recyclé dans la production de béton et devrait normalement être mis en décharge. Par rapport à un ciment de masse déjà optimisé, l'utilisation de Susteno permet d'économiser dix pour cent de CO₂. Dans l'EvopactPLUS, le gravier naturel est remplacé par des agrégats recyclés de la région et dans l'EvopactZERO, l'empreinte carbone restante peut être compensée par des projets certifiés de protection du climat.

POMPES À BÉTON

Tarifs Pompes à béton

Conditions p/interventions courantes	Pompage rapide (minimum 15 m ³ /heure) compris déplacement, installation, nettoyage et repli Pompage lent (entre 15 m ³ et 12 m ³ /heure) compris déplacement, installation, nettoyage et repli		
	Type véhicule	Pompage	prix
Camions- pompes p/interventions courantes (Béton livré par Holcim)	Pompage par étape	< 20	600.00 CHF
	pompage au m ³	de 20 à 29.9	36.00 CHF
	pompage au m ³	de 30 à 99.9	29.00 CHF
	pompage au m ³	de 100 à 200	26.00 CHF
	pompage au m ³	> 200	23.00 CHF
Conditions pour les interventions courantes	Les conditions pour les interventions courantes sont régies comme suit: débit minimum sur chantier: 15 m ³ /h (mimi-pompage: 5 m ³ /h) Temps de pompages supplémentaire facturé à 250.00 CHF par heure.		

Suppléments de prix pompes à bétons

	Suppléments	Unité	prix
Suppléments pour	Tuyaux: jusqu'à 3 pièces (1 tuyaux = 3ml) dès 4 pièces	Tuyaux	inclus 39.00 CHF
	Pompage spécial accès difficile, demandes spéciales	Forfait	250.00 CHF
	Annulation pompe (après 15 h la veille)	Forfait	250.00 CHF
	Pompage lent (<15 m ³ /h)	Forfait	20.00 CHF
	Déplacement sur chantier	m ³	120.00 CHF
	Pompage de nuit (20 h – 6 h) et week-end	Forfait	300.00 CHF
	Pompage à l'heure/attente	H	250.00 CHF
Emplacement nécessaire pour mise en place	Pour assurer les livraisons à une heure précise, les commandes de transport et de pompage doivent nous parvenir 48 heures à l'avance. Pour une livraison le jour suivant, dernier délai: la veille à 11 heures. Possibilité de pomper les bétons maigres avec un agent de pompage. En cas de panne des engins de pompage, le fournisseur de ces prestations n'assume aucune responsabilité pour les retards éventuels. Un accès au chantier en bon état est indispensable pour l'installation de nos pompes.		

SERVICES DE LABORATOIRE BÉTON ET GRANULATS

Services de laboratoire

Essais bétons frais

Essais bétons durcis

- Compression, module d'élasticité, traction par flexion
- Essais de durabilité selon SIA 262/1
 - Perméabilité
 - Résistance au gel-dégel sels
 - Résistance à la carbonatation
 - Résistance aux chlorures
 - Résistance aux sulfates
 - Résistance à l'alcalis-granulats (AAR): Méthode de la performance.

Examen microscopique

Essais sur granulats

- Géométriques (granularité, teneur en concassé, coefficient d'aplatissement, coefficient d'écoulement, classification des constituants recyclés)
- Physiques (masse volumique, absorption, Los Angeles)
- Chimiques (Chlorures, Sulfates, Soufre)
- Microbar
- Minéralogie und Pétrographie

Laboratoire Eclépens

STS 0510

Holcim (Suisse) SA

Laboratoire des matériaux

Industriestrasse 12

CH-1312 Eclépens

Tél: +41 (0)58 850 94 74



LISTE DE PRIX GRANULATS

GRANULATS

Granulats pour bétons selon SN EN 12620

Désignation	Classe granulaire [mm]	Remarques	Masse volumique en vrac [ca. t/m³ en vrac]	Prix départ gravière [CHF/t]
Sable pour ouvrages en béton				
Sable	0/4		1.55	36.40
Gravillon pour ouvrages en béton				
Gravillon	4/8	semi-roulé	1.58	32.90
Gravillon	8/16	semi-roulé	1.6	32.90
Gravillon	16/32	semi-roulé	1.6	32.40
Graves pour ouvrages en béton				
Grave	0/16	semi-roulé	1.75	33.90
Grave SCC	0/32	semi-roulé	1.85	33.90

Granulats pour mélanges hydrocarbonés et pour enduits superficiels utilisés dans la construction des chaussées, aérodromes et autres zones de circulation selon SN EN 13043:2002

Désignation	Classe granulaire [mm]	Remarques	Masse volumique en vrac [ca. t/m³ en vrac]	Prix départ gravière [CHF/t]
Gravillon pour ouvrages en béton				
Sable concassé	0/4	classe s. d.	1.55	s.d.
Gravillon concassé	4/8	classe s. d.	1.58	s.d.
Gravillon concassé	8/11	classe s. d.	1.59	s.d.
Gravillon concassé	11/16	classe s. d.	1.6	s.d.
Gravillon concassé	16/22	classe s. d.	1.6	s.d.

Granulats non normés

Désignation	Classe granulaire [mm]	Remarques	Masse volumique en vrac [ca. t/m³ en vrac]	Prix départ gravière [CHF/t]
Granulats non normés roulés				
Grave	0/8	semi-roulé	1.55	35.90
Pesette genevoise grise	8/11		1.60	106.90
Tout-venant de réglage	0/32	semi-concassé	2.00	30.40
Grave tout-venant	0/63		2.00	29.40
Boulets	32/300	roulé	1.75	38.40
Matériaux de remplissage				
Drainage	32/63	roulé	1.70	32.40
Matériaux de recyclage				
Grave recyclée	4/22	semi-roulé	1.70	s.d.
Grave recyclée	0/63	roulé	1.70	s.d.

SUPPLÉMENTS DE PRIX GRANULATS

Suppléments produit

Quantité minimale	Quantité minimale facturée: 1 tonne.
-------------------	--------------------------------------

Suppléments production

Production hors des heures d'ouverture	Fabrications hors des heures d'ouverture le soir dès 17 h, la nuit jusqu'à 6 h et week-end:	
	Ouverture de centrale	2'000.00 par ouverture

Conditions générales

Conditions générales	En outre, les "Conditions générales pour le béton" de Holcim ainsi que les "Conditions générales pour la vente de gravier, de sable, de gravillons et d'autres matériaux de construction" sont applicables et peuvent être consultées sur : www.holcim.ch ou www.holcimpartner.ch . Nous nous réservons le droit de modifier l'assortiment à tout moment. Nous nous réservons également le droit de modifier les prix à tout moment, conformément aux conditions générales de vente.
----------------------	---

LISTE DE PRIX RECYLAGE ET TRANSPORT

ACCEPTATION DES MATÉRIAUX

Décharge

Désignation	Prix [CHF/t]
Décharge A (terres non polluées)	
Mise en décharge, taxe cantonale comprises (Taxe cantonale)	s.d.
Plus-value pour matériaux fluents	4.00 CHF/t
Décharge B (DCMI décharge contrôlée pour matériaux inertes)	
Mise en décharge, taxe cantonale, redevance cantonale et taxe fédérale comprises (Taxe cantonale selon loi sur les gravières et son règlement d'application, redevance cantonale selon le règlement des déchets de Genève et taxe OTAS pour les déchets inertes stockés définitivement)	s.d.
Plus-value pour matériaux fluents	4.00 CHF/t
Plus-value pour matériaux fluents	6.80 CHF/t

Holcim se réserve le droit de répercuter toutes modifications des taxes et redevances cantonales, respectivement fédérales.

TARIFS ET SUPPLÉMENTS DE PRIX TRANSPORTS

Transport de bétons	Tarifs horaires pour transports et temps d'attente		
	Type de véhicule	Transport [CHF/h]	Attente [CHF/h]
	Malaxeur 3 – 4– 5 essieux	220.00	153.00
	Malaxeur-tapis	s.d.	s.d.
Conditions relatives au transport	Le choix du moyen de transport est du ressort de la centrale de livraison. Le camion-malaxeur est indispensable pour la livraison des bétons et mortiers à propriétés spécifiées dont la consistance est du type C2 ou supérieur. Les prix de transport peuvent être adaptés selon l'évolution du prix du carburants. Ainsi que des éventuelles taxes (RPLP etc.).		
Livraisons minimum	Les prix au m ³ s'entendent pour des livraisons de 6 m ³ au minimum.		
	Type de véhicule	Béton [m ³]	Gravier [to]
	Chargement minimum facturé	6.00	25.00
Heure de déchargement	Les prix de transport au m ³ incluent 20 minutes de déchargement jusqu' à 7,9 m ³ et incluent 30 minutes de déchargements dès 8 m ³ .		